

# PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE

Les aides mobilisables en Région Hauts-de-France



QUELS FINANCEMENTS  
SOLLICITER ?

## Aide à la définition de projet

- **Le Fond Régional d'Amplification de la troisième Révolution industrielle (FRATRI)** : aide pour les projets en autoconsommation collective sur zone d'activité, multi acteur ou innovant

Vous êtes  
un PARTICULIER

### **Le Guichet Unique national**

Ce dispositif permet de garantir un tarif d'achat sur 20 ans pour les projets en injection totale, de proposer une prime à l'autoconsommation et un tarif d'achat du surplus pour les projets en autoconsommation pour tout projet entre 0 et 500 kWc

Vous êtes  
un ACTEUR  
PUBLIC

### **AIDE A L'INVESTISSEMENT**

- **Le Guichet Unique national (idem particulier)**
- **La région via Le Fond Régional d'Amplification de la troisième Révolution industrielle (FRATRI)** : ce dispositif régional permet de financer, sous forme d'appel à projet, les études des projets photovoltaïque en autoconsommation collective citoyens, multi acteur ou les projets innovants. Ce fond permet également de financer une part de l'investissement des projets en autoconsommation collective totale ou innovants.
- **Le Fond Européen de Développement Région (FEDER)** – Septembre/octobre 2022
- **Les dotations nationales** - Les petites collectivités et petites communes peuvent prétendre au DSIL et DETR, selon les règles du département

Vous êtes  
un ACTEUR  
PRIVE

### **AIDE A L'INVESTISSEMENT**

- **Le Guichet Unique national (idem particulier)**
- **Le Fond Régional d'Amplification de la troisième Révolution industrielle (FRATRI)**  
Sur le photovoltaïque, ce dispositif régional permet de financer, sous forme d'appel à projet, les études des projets photovoltaïque en autoconsommation collective multi acteur, ou les projets citoyens. Ce fond permet également de financer une part de l'investissement des projets en autoconsommation totale innovants.
- **Le Fond Européen de Développement région (FEDER)**  
À venir fin 2022

# PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE

Les aides mobilisables en Région Hauts-de-France



## QUELS ACTEURS POUR M'ORIENTER ?

Vous êtes  
un **PARTICULIER**

Le réseau France Renov,  
connectez vous :

<https://france-renov.gouv.fr>

Vous êtes  
un **ACTEUR  
PUBLIC**

**CD2E** – pôle régional sur la filière photovoltaïque  
**Syndicats d'Energies** – accompagnement des projets des communes

**Un conseiller « générateurs »** - accompagnements des petites collectivités sur les projets de centrale  
**SEM Energie Hauts de France** – co développement  
**Solaire en Nord / Energethic** – projets citoyens

Vous êtes  
un **ACTEUR  
PRIVE**

**CD2E** – pôle régional sur la filière photovoltaïque, animateur de la filière et accompagnement des maitres d'ouvrages publics et privés  
**Le pôle Synéo** – accompagnement des industriels sur la thématique de l'énergie (efficacité énergétique et production d'EnR)  
**La CCI** – accompagnement des entreprises sur la thématique globale de l'énergie  
**SEM Energie Hauts de France** – développeur et financeur de projets EnR